**Dispositif FEADER 73.08.01**

**Plan stratégique Régional 2023-2027**

**De la Nouvelle-Aquitaine**

**DELEGATION DE POUVOIR ENTRE CO-INDIVISAIRES**

**Article 1 - Identification des parties.**

**Je/Nous soussigné(s) :**

Madame, Monsieur ………………………………………………………………………………………………………

Né(e) le …………….…………….. à ………………………………………………………………………………………

Demeurant : ………………………………………………………………………………………………………………..

Code postal ………………….. Commune ……………………………………………………………………………

dénommé « mandant n°1 »,

Madame, Monsieur ………………………………………………………………………………………………………

Né(e) le …………….…………….. à ………………………………………………………………………………………

Demeurant : ………………………………………………………………………………………………………………..

Code postal ………………….. Commune ……………………………………………………………………………

dénommé « mandant n°2 »,

Madame, Monsieur ………………………………………………………………………………………………………

Né(e) le …………….…………….. à ………………………………………………………………………………………

Demeurant : ………………………………………………………………………………………………………………..

Code postal ………………….. Commune ……………………………………………………………………………

dénommé « mandant n°3 »,

Madame, Monsieur ………………………………………………………………………………………………………

Né(e) le …………….…………….. à ………………………………………………………………………………………

Demeurant : ………………………………………………………………………………………………………………..

Code postal ………………….. Commune ……………………………………………………………………………

dénommé « mandant n°4 »,

*Si plus de quatre mandants, annexer un tableau complémentaire*

**Donnons mandat à :**

Madame, Monsieur ………………………………………………………………………………………………………

Né(e) le …………….…………….. à ………………………………………………………………………………………

Demeurant : ………………………………………………………………………………………………………………..

Code postal ………………….. Commune ……………………………………………………………………………

Tel :…………………………………………………… Email : ..……………………………………………………….

dénommé « Mandataire »,

**Article 2 - Identification de la propriété.**

Les parties définies à l’article 1 attestent être co-indivisaires des parcelles cadastrales suivantes :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Commune** | **Section** | **Parcelles** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

**Article 3 - Objet du mandat.**

Sur la programmation 2023-2027, la Région Nouvelle-Aquitaine est autorité de gestion régionale pour les mesures hors surfaciques dont elle a la responsabilité. Dans ce cadre, elle est chargée de la mise en œuvre des fonds européens dont le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER).

Le présent mandat s’inscrit dans le cadre de la demande d’aide FEADER déposée le ….../……/……… en cours d’élaboration, dans le cadre du cahier des charges Version..…. du ….../……/………. et correspondant au dispositif 73.08.01 « Investir dans le renouvellement des forêts et l’adaptation au changement climatique. »

**Veuillez cocher distinctement ci-dessous les actions faisant l’objet de ce mandat :**

Le mandataire est mandaté par les parties définies à l’article 1 pour être autorisé à :

□ Faire une demande d’aide (FEADER et contrepartie régionale) dans le cadre du dispositif d’aide 73.08.01 « Investir dans le renouvellement des forêts et l’adaptation au changement climatique » et la signer ;

□ Signer une convention de mandat pour déléguer à un technicien, expert ou gestionnaire forestier professionnel le dépôt de la demande d’aide et de la demande de paiement sur l’outil dématérialisé MDNA (Mes Démarches en Nouvelle-Aquitaine) ;

□ Faire réaliser ou réaliser les travaux forestiers correspondants ;

□ Faire la demande de paiement en fournissant tous les justificatifs attendus ;

□ Percevoir les aides (FEADER et régionale).

Nombre d’actions autorisées (cochées) : ………….

Le mandataire s’engage à informer le service instructeur de toute évolution du présent mandat.

# Article 4 – Engagements FEADER.

Il est rappelé que tous les propriétaires sont engagés par la demande d’aide faite en leur nom. Ainsi tous les co-indivisaires devront respecter les engagements liés au dispositif d’aide pour le projet tels qu’inscrits dans la décision juridique.

Par la présente, le mandant :

- s’engage à avoir pris connaissance des éléments réglementaires liés à sa demande, à en respecter les conditions de mise en œuvre et à produire tout document en cas de contrôle.

- certifier l'exactitude de tous les renseignements communiqués au mandataire pour remplir le formulaire de demande d’aide, sachant que toute déclaration qui s'avèrera inexacte dans ces renseignements pourra entraîner le reversement de l'aide accordée.

- s’engage à respecter les engagements spécifiques liés au dispositif au titre duquel l'aide est demandée, figurant dans le cahier des charges.

- atteste sur l'honneur ne pas avoir sollicité, pour ce même projet, d'autres ressources publiques et privées que celles présentées dans le plan de financement.

- s'engage à ne pas solliciter à l'avenir, pour ce même projet, d'autres financements publics et privés dès la notification de la convention attributive de l'aide/ de l'arrêté attributif de l'aide.

- atteste sur l'honneur que le projet n’a pas débuté au moment du dépôt du dossier par le mandataire sur le site internet 1 ou du dépôt de la pré-demande le cas échéant.

- s’engage à permettre et faciliter l'accès à sa propriété forestière aux agents compétents chargés des contrôles et audits.

- autorise les services de la Région à procéder aux vérifications nécessaires auprès des divers services de l'Etat ou autre quant à l'authenticité de tous les renseignements fournis et à vérifier l'admissibilité de sa demande conformément aux textes en vigueur.

- certifie avoir pris connaissance de l'article 313-1 du code pénal qui punit de 5 ans d'emprisonnement et de 375 000 euros toute déclaration frauduleuse, pouvant être assimilée à une escroquerie, dans le but d'obtenir indûment une aide de la Région.

- certifie avoir pris connaissance de l'article 441-6 du code pénal qui punit de 2 ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.

- certifie avoir pris connaissance de l'article 441-7 du code pénal qui punit de 1 an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; de falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère et de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

- s'engage à se conformer aux règles en matière de **publicité** visant à communiquer sur le soutien apporté par l'Europe dans le financement du projet.

- s'engage à détenir, à conserver, à fournir tout document permettant de vérifier la réalisation effective de l'opération demandé par l'autorité compétente, pendant 5 années à compter du paiement final de l'aide (devis, factures…etc).

Le non-respect des engagements ci-dessous énoncés est susceptible de générer un reversement partiel ou total de l'aide.

Par la présente, le mandataire s’engage à informer le service instructeur en transmettant les informations et documents adéquats fournis par le mandant et en mettant à jour la demande sur le site internet MDNA en cas de :

- modification des coordonnées (état civil, dénomination, N° de téléphone, adresse, informations bancaires, ...)

- modification de projet (matérielle et/ ou financière) ou modification intervenant au sein de la structure, avant la réalisation de cette modification ou à défaut, dans les meilleurs délais

- modification des éléments transmis dans le cadre de la demande d'aide

- de tout abandon de projet, le cas échéant.

# Article 5 - Durée du mandat.

La convention reste en vigueur tant que le "mandataire" ne s’est pas acquitté de ses obligations envers le mandant, telles que définies à l’article 2.

La présente convention devient caduque si l’opération ne fait l’objet d’aucune décision attributive d’aide.

Article 6 - Résiliation et responsabilités des parties.

En cas de résiliation par l’une ou l’autre des parties du présent mandat, celle-ci devra être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception au service instructeur. Cette résiliation prendra effet à la date de réception de la résiliation.

En cas de litige, le tribunal judiciaire du lieu où demeure le défendeur est compétent.

Le mandataire s’engage par ailleurs à informer le service instructeur de toute évolution du présent mandat.

Fait à …………………………………………….………….. le ………………………………..

Signature(s) du/des mandant(s) Signature du mandataire

Nom, Prénom, fonction ou qualité Nom, Prénom, fonction ou qualité

A faire précéder de la mention A faire précéder de la mention

*« Lu et approuvé, bon pour pouvoir » « Lu et approuvé, bon pour acceptation »*